

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## États consolidés des résultats

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Période de 13 semaines terminée le 3 janvier 2009	Période de 12 semaines terminée le 29 décembre 2007	Période de 53 semaines terminée le 3 janvier 2009	Période de 52 semaines terminée le 29 décembre 2007
<b>Ventes</b>	<b>2 496 799 \$</b>	2 168 822 \$	<b>9 422 911 \$</b>	8 478 382 \$
<b>Charges d'exploitation</b>				
Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation (note 2)	<b>2 181 389</b>	1 888 377	<b>8 335 038</b>	7 520 033
Amortissement	<b>50 477</b>	41 323	<b>205 371</b>	172 075
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>264 933</b>	239 122	<b>882 502</b>	786 274
Intérêts débiteurs (note 4)	<b>15 940</b>	14 185	<b>63 952</b>	52 873
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>248 993</b>	224 937	<b>818 550</b>	733 401
<b>Impôts sur les bénéfices</b> (note 2)				
Exigibles	<b>64 809</b>	72 286	<b>254 159</b>	249 834
Futurs	<b>11 133</b>	1 320	<b>(821)</b>	(6 874)
	<b>75 942</b>	73 606	<b>253 338</b>	242 960
<b>Bénéfice net</b>	<b>173 051 \$</b>	151 331 \$	<b>565 212 \$</b>	490 441 \$

### Bénéfice net par action ordinaire :

De base	<b>0,80 \$</b>	0,70 \$	<b>2,60 \$</b>	2,27 \$
Dilué	<b>0,80 \$</b>	0,70 \$	<b>2,60 \$</b>	2,26 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation				
– De base (en millions)	<b>217,1</b>	216,6	<b>217,0</b>	216,1
– Dilué (en millions)	<b>217,4</b>	217,4	<b>217,5</b>	217,2
Nombre réel d'actions ordinaires en circulation (en millions)	<b>217,3</b>	216,8	<b>217,3</b>	216,8

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## États consolidés des bénéfices non répartis

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Période de 53 semaines terminée le 3 janvier 2009	Période de 52 semaines terminée le 29 décembre 2007
<b>Bénéfices non répartis au début, tels que déclarés</b>	<b>1 580 888 \$</b>	1 225 682 \$
Incidence de l'adoption d'une nouvelle norme comptable, le chapitre 3031 du <i>Manuel</i> , intitulé « Stocks » (note 2)	<b>(21 337)</b>	(18 150)
<b>Bénéfices non répartis au début, tels que retraités</b>	<b>1 559 551</b>	1 207 532
Bénéfice net	<b>565 212</b>	490 441
Dividendes	<b>(186 679)</b>	(138 398)
Prime sur le capital-actions acquis aux fins d'annulation	<b>(61)</b>	(24)
<b>Bénéfices non répartis à la fin</b>	<b>1 938 023 \$</b>	1 559 551 \$

## États consolidés du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Période de 13 semaines terminée le 3 janvier 2009	Période de 12 semaines terminée le 29 décembre 2007	Période de 53 semaines terminée le 3 janvier 2009	Période de 52 semaines terminée le 29 décembre 2007
<b>Bénéfice net</b>	<b>173 051 \$</b>	151 331 \$	<b>565 212 \$</b>	490 441 \$
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>				
Variation du gain (de la perte) non réalisé(e) sur les dérivés sur taux d'intérêt (déduction faite des impôts de 634 \$ et de 1 605 \$ [727 \$ et 65 \$ en 2007] respectivement)	<b>(1 176)</b>	(1 476)	<b>(3 148)</b>	24
Variation du gain (de la perte) non réalisé(e) sur les dérivés sur contrat à terme d'actions (déduction faite des impôts de 93 \$ et de 167 \$ [54 \$ et 12 \$ en 2007] respectivement)	<b>(186)</b>	(108)	<b>(337)</b>	(23)
Montant du gain (de la perte) non réalisé(e) antérieurement, constaté dans les résultats pour la période (déduction faite des impôts de 143 \$ et de 145 \$ [23 \$ et 82 \$ en 2007] respectivement)	<b>(200)</b>	(47)	<b>(204)</b>	(160)
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	<b>(1 562)</b>	(1 631)	<b>(3 689)</b>	(159)
<b>Résultat étendu</b>	<b>171 489 \$</b>	149 700 \$	<b>561 523 \$</b>	490 282 \$
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu au début</b>			<b>247 \$</b>	406 \$
Autres éléments du résultat étendu			<b>(3 689)</b>	(159)
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin</b>			<b>(3 442) \$</b>	247 \$

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Bilans consolidés

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	3 janvier 2009	29 décembre 2007
<b>Actif</b>		
À court terme		
Trésorerie	36 567 \$	27 588 \$
Débiteurs	448 476	372 306
Stocks (note 2)	1 743 253	1 545 599
Impôts à recouvrer	8 835	–
Impôts futurs (note 2)	83 279	69 952
Charges payées d'avance et dépôts	64 054	134 692
	<b>2 384 464</b>	<b>2 150 137</b>
Immobilisations corporelles	1 442 135	1 126 513
Frais reportés	47 213	32 966
Écart d'acquisition	2 427 239	2 245 441
Autres actifs incorporels	97 813	57 930
Autres actifs	20 442	8 990
<b>Total de l'actif</b>	<b>6 419 306 \$</b>	<b>5 621 977 \$</b>
<b>Passif</b>		
À court terme		
Dette bancaire	240 844 \$	225 152 \$
Papier commercial (note 7)	339 957	543 847
Dette à court terme	197 845	–
Créditeurs et charges à payer	1 018 505	990 545
Impôts à payer (note 2)	–	65 100
Dividendes à payer	46 709	34 686
Tranche à court terme de la dette à long terme	–	298 990
	<b>1 843 860</b>	<b>2 158 320</b>
Dette à long terme (note 7)	647 250	–
Autres passifs à long terme	303 117	244 657
Impôts futurs	46 988	30 171
	<b>2 841 215</b>	<b>2 433 148</b>
Participation des franchisés	118 678	113 119
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions	1 514 207	1 506 020
Surplus d'apport	10 625	9 892
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(3 442)	247
Bénéfices non répartis (note 2)	1 938 023	1 559 551
	<b>1 934 581</b>	<b>1 559 798</b>
	<b>3 459 413</b>	<b>3 075 710</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>6 419 306 \$</b>	<b>5 621 977 \$</b>

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Période de 13 semaines terminée le 3 janvier 2009	Période de 12 semaines terminée le 29 décembre 2007	Période de 53 semaines terminée le 3 janvier 2009	Période de 52 semaines terminée le 29 décembre 2007
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net (note 2)	173 051 \$	151 331 \$	565 212 \$	490 441 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement	55 146	44 932	219 955	181 418
Impôts futurs (note 2)	11 133	1 320	(821)	(6 874)
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	253	(207)	3 436	4 165
Rémunération à base d'actions	186	581	1 498	3 544
	<b>239 769</b>	<b>197 957</b>	<b>789 280</b>	<b>672 694</b>
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement (notes 2 et 3)	(80 652)	13 622	(325 248)	(134 069)
Augmentation des autres passifs à long terme	9 658	16 227	45 609	48 464
Coûts d'ouverture d'établissements	(12 938)	(7 782)	(30 652)	(22 031)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<b>155 837</b>	<b>220 024</b>	<b>478 989</b>	<b>565 058</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(204 537)	(146 700)	(521 665)	(395 526)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	6 096	11 220	24 690	18 014
Acquisition d'entreprises (note 3)	(46 196)	(18 759)	(243 901)	(139 833)
Dépôts	28 804	(18 873)	88 522	(93 688)
Autres actifs	38	(668)	(12 212)	(1 714)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(215 795)</b>	<b>(173 780)</b>	<b>(664 566)</b>	<b>(612 747)</b>
<b>Activités de financement</b>				
Dette bancaire, montant net	(18 550)	(21 757)	15 692	90 665
Papier commercial, montant net (note 7)	(4 000)	6 601	(203 350)	40 800
Émission de titres d'emprunt à court terme (note 7)	200 000	-	200 000	-
Émission de billets de série 2 (note 7)	-	-	450 000	-
Dette à terme renouvelable, montant net (note 7)	200 000	-	200 000	-
Remboursement de billets de série 1 (note 7)	(300 000)	-	(300 000)	-
Frais de financement engagés	(2 550)	-	(6 050)	(20)
Participation des franchisés	16 064	10 531	5 559	(3 530)
Produit de l'émission d'actions à l'exercice d'options sur actions	2 388	3 119	7 144	13 710
Remboursement de prêts destinés à l'achat d'actions	69	30	288	325
Rachat de capital-actions	(36)	-	(71)	(29)
Dividendes versés	(46 677)	(34 657)	(174 656)	(129 509)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<b>46 708</b>	<b>(36 133)</b>	<b>194 556</b>	<b>12 412</b>
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie</b>	<b>(13 250)</b>	<b>10 111</b>	<b>8 979</b>	<b>(35 277)</b>
<b>Trésorerie au début</b>	<b>49 817</b>	<b>17 477</b>	<b>27 588</b>	<b>62 865</b>
<b>Trésorerie à la fin</b>	<b>36 567 \$</b>	<b>27 588 \$</b>	<b>36 567 \$</b>	<b>27 588 \$</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie</b>				
Intérêts payés	26 224 \$	17 875 \$	63 893 \$	50 596 \$
Impôts sur les bénéfices payés	55 720 \$	115 306 \$	327 184 \$	280 393 \$

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 1. MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et aux mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles qui ont été utilisées dans la préparation des états financiers consolidés annuels vérifiés pour l'exercice de 52 semaines terminé le 29 décembre 2007, à l'exception des éléments décrits à la note 2, intitulée Modifications de conventions comptables. Ces états financiers ne contiennent pas toutes les informations requises en vertu des PCGR du Canada pour les états financiers annuels et, par conséquent, ils doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels les plus récents et aux notes complémentaires qui sont inclus dans le rapport annuel 2007 de la Société.

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de Corporation Shoppers Drug Mart, de ses filiales et des entités qui sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables comme les définit la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (la « NOC-15 »). En vertu de la NOC-15, la Société a consolidé les établissements des franchisés.

Les établissements individuels des franchisés qui constituent le réseau d'établissements de la Société sont des entités à détenteurs de droits variables dont la Société est le principal bénéficiaire. Ainsi, les établissements des franchisés sont assujettis à la consolidation par la Société. Comme les établissements des franchisés demeurent des personnes morales distinctes, la consolidation de ces établissements n'a aucune incidence sur les risques sous-jacents auxquels doit faire face la Société.

La Société avait pris un arrangement avec une fiducie indépendante (la « fiducie ») dans le but de consentir des prêts aux franchisés pour faciliter leur acquisition de stocks et pour financer leurs besoins en fonds de roulement. Le financement des activités de la fiducie s'effectuait au moyen de l'émission de billets à court terme adossés à des créances à l'intention de tiers investisseurs. La fiducie constituait une entité à détenteurs de droits variables dont la Société était le principal bénéficiaire. Par conséquent, la fiducie était assujettie à l'obligation de consolidation par la Société. Les résultats d'exploitation de la fiducie ont été inclus dans les résultats d'exploitation consolidés de la Société jusqu'au 10 juin 2008, date de la fin de l'arrangement avec la fiducie. Veuillez vous reporter aux notes 7 et 8 pour une analyse complémentaire portant sur la fiducie.

### 2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

#### Adoption de nouvelles normes comptables

#### Informations à fournir concernant le capital

En 2006, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable portant sur les informations à fournir concernant le capital (le « chapitre 1535 »). Ce chapitre exige la présentation d'informations quantitatives et qualitatives afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. La norme exige également que l'entité fournisse des informations sur le fait qu'elle s'est conformée aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise et, si l'entité ne s'est pas conformée aux exigences en question, sur les conséquences de cette inapplication. La norme prend effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007. La Société a appliqué la nouvelle norme comptable au début de l'exercice considéré et sa mise en application n'a eu aucune incidence sur les résultats d'exploitation ni

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

sur la situation financière de la Société. Veuillez vous reporter à la note 10 pour les informations à fournir découlant de cette mise en application.

#### Instrument financiers

La Société a adopté deux nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers : le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir » (le « chapitre 3862 »), et le chapitre 3863 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – présentation » (le « chapitre 3863 »). Ces normes ont été publiées en décembre 2006 et ont remplacé le chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». La nouvelle norme sur les informations à fournir accorde plus d'importance aux informations à fournir sur les risques découlant des instruments financiers ainsi que sur la façon dont l'entité gère ces risques. La nouvelle norme de présentation reprend les exigences en matière de présentation figurant dans le chapitre 3861 qui a été remplacé. Ces normes sont en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007. La Société a appliqué les nouvelles normes comptables au début de l'exercice considéré et leur mise en application n'a eu aucune incidence sur les résultats d'exploitation ni sur la situation financière de la Société. Veuillez vous reporter à la note 9 pour les informations à fournir découlant de cette mise en application.

#### Stocks

En juin 2007, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable concernant les stocks (le « chapitre 3031 »), laquelle est fondée sur la norme comptable internationale IAS 2, publiée par l'IASB, et a remplacé le chapitre 3030, intitulé « Stocks ». Le nouveau chapitre fournit des indications sur la détermination du coût des stocks et sa comptabilisation ultérieure en charges en plus d'exiger des informations connexes supplémentaires. La nouvelle norme permet également la contrepassation de toute perte de valeur comptabilisée antérieurement. La norme est en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. La Société a appliqué la nouvelle norme comptable rétrospectivement au début de l'exercice considéré, avec retraitement des exercices antérieurs.

Les résultats des périodes de 12 semaines et de 52 semaines terminées le 29 décembre 2007 reflètent une augmentation du coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation et une diminution du bénéfice d'exploitation de 2 943 \$ et de 3 742 \$, respectivement, et une diminution du bénéfice net de 2 328 \$ et de 3 187 \$, respectivement, donnant lieu à une baisse du bénéfice net par action de base et dilué de 0,01 \$ et de 0,01 \$, respectivement, pour les périodes de 12 semaines et de 52 semaines terminées le 29 décembre 2007.

La mise en application de la nouvelle norme a entraîné une baisse du solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 21 337 \$ et de 18 150 \$ en 2008 et en 2007, respectivement. Au 29 décembre 2007, l'incidence sur les soldes s'est traduite par une diminution des stocks de 31 925 \$, par une augmentation de l'actif d'impôts futurs de 9 863 \$ et par une diminution des impôts à payer de 725 \$.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les stocks se composent des stocks de marchandises et sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation estimative. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût comprend la totalité des dépenses directes et autres coûts appropriés engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La Société classe les remises et autres contreparties reçues d'un fournisseur à titre de réduction du coût des stocks, à moins que la remise ne se rapporte clairement au remboursement d'une charge particulière.

Pour les périodes de 13 semaines et de 53 semaines terminées le 3 janvier 2009, le coût des stocks constaté à titre de charge et inclus dans le coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation s'établissait à 1 558 194 \$ et à 5 944 249 \$ (1 360 842 \$ et 5 406 555 \$ en 2007), respectivement. Au cours de la période, aucune perte de valeur importante des stocks n'a été constatée en raison d'une valeur de réalisation nette inférieure au coût et aucune perte de valeur des stocks constatée au cours des exercices précédents n'a fait l'objet d'une reprise.

#### **Continuité de l'exploitation**

En juin 2007, l'ICCA a apporté des modifications au chapitre 1400, intitulé « Normes générales de présentation des états financiers », en vue d'y inclure des exigences visant l'évaluation et la communication de la capacité de l'entité à poursuivre ses activités. Les nouvelles exigences entrent en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. La Société a appliqué les modifications apportées au chapitre 1400 au début de l'exercice considéré et leur mise en application n'a pas eu d'incidence sur ses résultats d'exploitation ni sur sa situation financière, ni sur les informations qu'elle fournit.

#### **Instruments financiers – comment déterminer si un contrat est habituellement libellé dans une monnaie unique**

En janvier 2008, le Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN ») a publié l'abrégé CPN-169, intitulé « Comment déterminer si un contrat est habituellement libellé dans une monnaie unique », lequel fournit des directives additionnelles sur le sens ou l'interprétation de l'expression « habituellement libellé » employée dans le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Les nouvelles directives prennent effet pour les états financiers intermédiaires et annuels publiés le 15 mars 2008 ou après cette date. La Société a appliqué les nouvelles directives rétrospectivement au début de l'exercice 2008. La mise en application n'a eu aucune incidence importante sur les résultats d'exploitation ni sur la situation financière de la Société, ni sur les informations qu'elle fournit.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Futures normes comptables

##### Fondements conceptuels des états financiers

En février 2008, l'ICCA a apporté des modifications au chapitre 1000, intitulé « Fondements conceptuels des états financiers », afin de clarifier les critères relatifs à la comptabilisation d'un actif et au moment de la constatation des charges. En particulier, les indications relatives au report de frais ont été éliminées. Les nouvelles exigences prennent effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008. La Société appliquera les modifications apportées au chapitre 1000 au début de son exercice 2009 de concert avec la mise en application du nouveau chapitre 3064 intitulé « Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles ».

##### Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

En février 2008, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable concernant l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles (le « chapitre 3064 »), laquelle est fondée sur la norme comptable internationale IAS 38, publiée par l'IASB et intitulée « Immobilisations incorporelles ». Le nouveau chapitre remplace les directives existantes portant sur l'écart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles et sur les frais de recherche et de développement. La nouvelle norme a pour but d'éliminer le report de frais qui ne répondent pas à la définition et aux critères de comptabilisation d'un actif. La norme prend effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008. La Société appliquera les nouvelles normes comptables au début de l'exercice 2009. La Société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses résultats d'exploitation, sur sa situation financière et sur les informations qu'elle fournit.

##### Regroupements d'entreprises

En janvier 2009, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables concernant les regroupements d'entreprises (le « chapitre 1582 »), les participations sans contrôle (le « chapitre 1602 ») et les états financiers consolidés (le « chapitre 1601 ») qui se fondent sur la norme comptable internationale IAS 3, publiée par l'IASB et intitulée « Regroupements d'entreprises ». Les nouvelles normes remplacent les indications existantes relatives aux regroupements d'entreprises et aux états financiers consolidés. Ces nouvelles normes ont pour objectif d'harmoniser les normes comptables canadiennes en matière de regroupement d'entreprises avec les normes comptables internationales et américaines. Les nouvelles normes doivent être appliquées à titre prospectif aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou à une date ultérieure. Une application anticipée est autorisée. Les actifs et les passifs nés de regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition a précédé l'entrée en vigueur du présent chapitre ne doivent pas être ajustés lors de l'entrée en vigueur de ces nouvelles normes. La norme concernant les participations sans contrôle devrait être appliquée de façon rétrospective, à l'exception de certains éléments.

La Société évalue actuellement si elle appliquera les nouvelles normes comptables au début de son exercice 2011 ou si elle optera pour une application anticipée des nouvelles normes comptables au début de son exercice 2010 afin de réduire au minimum le montant des données retraitées une fois qu'elle aura adopté les normes internationales d'information financière (les « IFRS »). L'incidence des nouvelles normes sur les résultats d'exploitation, la situation financière de la Société et les informations qu'elle fournit sera évaluée dans le cadre du projet de transition aux IFRS de la Société.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le CPN a publié un nouvel abrégé concernant l'évaluation des actifs et passifs financiers, le CPN-173, intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Dans les faits, il y a eu divergence quant à savoir si le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devaient être pris en compte pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Les membres du Comité sont parvenus à un consensus : l'évaluation des actifs et des passifs financiers doit tenir compte de ces risques. L'abrégé s'applique à tous les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels pour les périodes se terminant à la date de publication de l'abrégé ou à une date ultérieure de façon rétrospective, sans retraitement des périodes antérieures. La Société appliquera le nouvel abrégé au début de l'exercice 2009.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'abrégé sur l'évaluation de ses actifs et passifs financiers; toutefois, elle ne prévoit pas que la mise en application aura une incidence importante sur ses résultats d'exploitation, ni sur sa situation financière ou sur les informations qu'elle fournit.

### 3. ACQUISITIONS

#### HealthAccess et Information Healthcare Marketing Corp.

Le 2 juillet 2008, la Société a fait l'acquisition des actifs de la division de médicaments spécialisés HealthAccess de Calea Ltd. ainsi que de la totalité des actions d'Information Healthcare Marketing Corp., filiale en propriété exclusive de Calea Ltd., qui gère un centre d'appels connexe. Établie à Mississauga en Ontario, l'entreprise acquise est exploitée par le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et offre un soutien complet aux patients qui ont besoin de médicaments spécialisés. Les actifs acquis se composent principalement de l'écart d'acquisition, des actifs incorporels et des améliorations locatives à deux emplacements. Les activités liées aux entreprises et aux actifs acquis ont été incluses dans les résultats d'exploitation de la Société à partir de la date d'acquisition.

Le coût total de l'acquisition, incluant les frais engagés relativement à l'acquisition, a été de 88 690 \$ et sera réparti entre les actifs en espèces acquis en fonction de leur juste valeur. La répartition du prix d'achat demeurera provisoire jusqu'à la finalisation de l'évaluation des actifs acquis. Le coût initial de l'acquisition a été attribué aux actifs nets en fonction de leur juste valeur, comme suit :

Fonds de roulement, montant net	3 886 \$
Immobilisations corporelles	488
Écart d'acquisition	84 316
Prix d'achat	88 690 \$

#### Centre d'Escomptes Racine

Le 25 septembre 2007, la Société a acquis les actifs de sept établissements de la chaîne de pharmacies Centre d'Escomptes Racine, situés au Québec. Les activités des établissements acquis ont été incluses dans les résultats d'exploitation de la Société à partir de la date d'acquisition.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 3. ACQUISITIONS (suite)

Le coût global de l'acquisition en espèces, incluant les frais engagés dans le cadre de l'acquisition, s'est élevé à 77 464 \$. Ce montant inclut des frais juridiques de 387 \$ liés à l'acquisition comptabilisée dans l'exercice 2008 de la Société. Le coût de l'acquisition a été attribué aux actifs nets en fonction de leur juste valeur, comme suit :

Fonds de roulement, montant net	10 078 \$
Immobilisations corporelles	1 337
Écart d'acquisition	53 949
Fichiers d'ordonnances <sup>1</sup>	12 100
Prix d'achat	77 464 \$

1. La valeur comptable des fichiers d'ordonnances de la Société est incluse dans les autres actifs incorporels dans les bilans consolidés

La variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement présentée dans les états consolidés des flux de trésorerie n'inclut pas les soldes de fonds de roulement acquis dans le cadre de l'acquisition de Centre d'Escomptes Racine par la Société. Ces soldes sont inclus dans les activités d'investissement.

### Acquisitions d'autres entreprises

Au cours des périodes de 13 semaines et de 53 semaines terminées le 3 janvier 2009, la Société a acquis les actifs ou actions d'un certain nombre de pharmacies qui, pris individuellement, n'ont pas d'incidence importante sur le total des acquisitions de la Société. Le coût global des acquisitions, qui se chiffre à 45 617 \$ et à 154 824 \$ (18 759 \$ et 62 756 \$ en 2007), respectivement, y compris les frais engagés dans le cadre des acquisitions, est imputé principalement à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels en fonction de leur juste valeur. Certaines répartitions du coût d'acquisition sont préliminaires et pourraient changer. Les activités des pharmacies acquises ont été incluses dans les résultats d'exploitation de la Société à partir de la date d'acquisition.

### 4. INTÉRÊTS DÉBITEURS

Les principaux éléments des intérêts débiteurs de la Société s'établissent comme suit :

	Période de 13 semaines terminée le 3 janvier 2009	Période de 12 semaines terminée le 29 décembre 2007	Période de 53 semaines terminée le 3 janvier 2009	Période de 52 semaines terminée le 29 décembre 2007
Intérêts sur la dette bancaire	2 266 \$	2 904 \$	10 584 \$	10 887 \$
Intérêts sur le papier commercial	3 809	8 389	23 689	27 797
Intérêts sur la dette à court terme	2 292	—	2 292	—
Intérêts sur la dette à long terme	7 573	2 892	27 387	14 189
	15 940 \$	14 185 \$	63 952 \$	52 873 \$

# **CORPORATION SHOPPERS DRUG MART**

## **Notes complémentaires**

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### **5. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

La charge nette au titre des prestations constituées comprise dans les résultats pour les périodes de 12 semaines et de 53 semaines terminées le 3 janvier 2009 s'élevait à 1 355 \$ et à 5 874 \$ (1 041 \$ et 6 154 \$ en 2007), respectivement, pour des prestations accordées en vertu de régimes de retraite et à 632 \$ et à 709 \$ (594 \$ et 671 \$ en 2007), respectivement, pour des prestations accordées en vertu d'autres régimes d'avantages sociaux.

### **6. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS**

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions émises après 2002 en vertu de ses programmes d'options sur actions. Si la charge de rémunération en vertu de la méthode de comptabilisation à la juste valeur avait été constatée à l'égard des options sur actions émises en 2002, les options sur actions auraient été entièrement passées en charges avant la fin de l'exercice 2007 de la Société; par conséquent, il n'y aurait aucune incidence sur le bénéfice net de la Société pour les périodes de 13 semaines et de 53 semaines terminées le 3 janvier 2009 et le bénéfice net serait réduit de 2 \$ et de 176 \$ pour les périodes de 12 semaines et de 52 semaines terminées le 29 décembre 2007. Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action seraient demeurés inchangés pour les périodes de 13 semaines et de 53 semaines terminées le 3 janvier 2009 et pour les périodes de 12 semaines et de 52 semaines terminées le 29 décembre 2007.

Pour une description des programmes d'options sur actions de la Société, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés présentés dans le rapport annuel 2007 de la Société.

### **7. REFINANCEMENT DE LA DETTE**

Le 22 avril 2008, la Société a modifié le montant de sa facilité de crédit bancaire existante qui vient à échéance en juin 2011, lequel est passé de 550 000 \$ à 800 000 \$. Parallèlement à cette modification, la Société a également augmenté son programme de papier commercial, le faisant passer de 300 000 \$ à 500 000 \$.

Le 23 avril 2008, la Société a émis du papier commercial totalisant 200 000 \$ afin d'acquiescer les prêts consentis aux franchisés par la fiducie. L'acquisition de ces prêts a permis de ramener de 499 000 \$ à 299 000 \$ l'encours des prêts consentis aux franchisés par la fiducie. Parallèlement à cette réduction, le montant de la lettre de crédit de soutien fournie par la Société à la fiducie comme mesure de rehaussement du crédit a été réduit, passant de 50 000 \$ à 30 000 \$.

Le 22 mai 2008, la Société a déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières dans chacune des provinces du Canada un prospectus simplifié de base définitif (le « prospectus ») pour l'émission de billets à moyen terme négociables d'un montant maximal de un milliard de dollars. Sous réserve des exigences de la loi applicable, les billets à moyen terme négociables peuvent être émis dans le cadre du prospectus définitif pendant une période maximale de 25 mois à compter de la date du visa définitif, soit le 22 mai 2008.

Le 2 juin 2008, la Société a émis 450 000 \$ en billets à moyen terme de cinq ans (les « billets de série 2 ») en vertu du prospectus, pour un produit net global de 448 285 \$. Les billets de série 2 viendront à échéance le 3 juin 2013 et portent intérêt au taux fixe de 4,99 % par année.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 7. REFINANCEMENT DE LA DETTE (suite)

Le produit net de l'émission des billets de série 2 a été utilisé pour acquérir l'encours restant des prêts consentis aux franchisés par la fiducie et le solde a servi à réduire le papier commercial en circulation émis par la Société. Parallèlement à l'acquisition de la totalité des prêts restants consentis aux franchisés par la fiducie, la lettre de crédit de soutien de 30 000 \$ a été annulée et retournée à la Société par la fiducie.

Le 17 octobre 2008, la Société a conclu une facilité de crédit bancaire non garantie de premier rang de 364 jours d'un montant maximal de 200 000 \$ disponible pour un prélèvement unique. Le 23 octobre 2008, la Société a prélevé la totalité de cette facilité afin de refinancer une tranche de ses billets à moyen terme d'un montant de 300 000 \$ venant à échéance. Cette facilité porte intérêt à un taux variable calculé en fonction du taux préférentiel. Cette dette a été comptabilisée déduction faite des coûts d'émission et est évaluée au coût après amortissement.

Le 24 octobre 2008, les billets de série 1 d'un montant de 300 000 \$ ont été remboursés en entier, de même que la totalité des intérêts courus et impayés sur le paiement d'intérêt semestriel final. La Société a financé le remboursement avec des fonds provenant du prélèvement de 200 000 \$ sur la facilité de crédit bancaire non garantie de premier rang de 364 jours et avec un montant de 100 000 \$ provenant de la facilité à terme renouvelable.

Le 19 décembre 2008, la Société a modifié la facilité de crédit bancaire non garantie de premier rang de 364 jours afin d'augmenter le montant des fonds disponibles à 300 000 \$. Le montant additionnel de 100 000 \$ est disponible pour un prélèvement unique. Si la Société émet des billets à moyen terme pendant la durée de la facilité, elle devra effectuer un remboursement au titre de la facilité selon le moins élevé des montants suivants : le montant des billets à moyen terme émis ou le solde non réglé de la facilité à terme renouvelable.

Au 3 janvier 2009, un montant additionnel de 349 889 \$ (61 212 \$ en 2007) de la facilité à terme renouvelable de 800 000 \$ avait été utilisé comme suit : 8 889 \$ (61 212 \$ en 2007) en vertu de lettres de crédit et de garanties de financement de transactions et 341 000 \$ (45 000 \$ en 2007) en vertu du papier commercial émis par la Société.

Après la fin de l'exercice, le 20 janvier 2009, la Société a émis 500 000 \$ en billets à moyen terme en deux séries et le solde non réglé de la facilité de crédit bancaire non garantie de premier rang de 364 jours a été remboursé, ce qui a eu pour effet de mettre fin à la facilité. Veuillez vous reporter à la note 11 pour les détails de l'émission.

### 8. FIDUCIE DE FINANCEMENT

En raison du refinancement de la dette décrit à la note 7, l'arrangement avec la fiducie a pris fin le 10 juin 2008.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Conformément au chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », tous les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou autres passifs financiers. Le classement détermine le traitement comptable de l'instrument. La Société établit le classement lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier, en fonction du but sous-jacent de cet instrument.

Les actifs et passifs financiers de la Société sont classés et évalués comme suit :

<b>Actif/passif</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Évaluation</b>
Trésorerie	Détenue à des fins de transaction	Juste valeur
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Dépôts <sup>1</sup>	Prêts et créances	Coût après amortissement
Débiteurs à long terme <sup>2</sup>	Prêts et créances	Coût après amortissement
Dettes bancaires	Détenue à des fins de transaction	Juste valeur
Papier commercial	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Dettes à court terme	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Créditeurs	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Dettes à long terme	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Autres passifs à long terme	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

  

<b>Dérivés</b>	<b>Classement</b>	<b>Évaluation</b>
Dérivés sur taux d'intérêt <sup>3</sup>	Couverture efficace des flux de trésorerie <sup>4</sup>	Juste valeur
Dérivés sur contrats à terme d'actions <sup>3</sup>		Juste valeur

Notes :

1. La valeur comptable des dépôts est incluse dans les charges payées d'avance et dépôts dans les bilans consolidés.
2. La valeur comptable des débiteurs à long terme est incluse dans les autres actifs dans les bilans consolidés.
3. Les valeurs comptables des dérivés de la Société sont incluses dans les débiteurs, les autres actifs, les créditeurs et charges à payer et les autres passifs à long terme dans les bilans consolidés.
4. La tranche des dérivés sur contrats à terme d'actions ayant trait aux unités gagnées en vertu du régime incitatif à long terme est désignée comme un instrument financier dérivé. Veuillez vous reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2007 de la Société pour une analyse complémentaire du régime incitatif à long terme.

Les instruments financiers qui sont mesurés au coût après amortissement sont initialement constatés à la juste valeur et ensuite au coût après amortissement, les gains et les pertes étant constatés dans le bénéfice de la période au cours de laquelle survient le gain ou la perte. Les variations de juste valeur des instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisées dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la variation a lieu. Les variations de juste valeur des instruments dérivés de la Société désignés comme des couvertures efficaces des flux de trésorerie sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu; les variations des instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des couvertures efficaces sont constatées dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la variation a lieu.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Coûts de transaction

La Société a adopté la méthode comptable selon laquelle les coûts de transaction sont additionnés aux actifs et aux passifs classés comme détenus à des fins autres que de transaction.

#### Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société se sert de dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer les risques découlant de la fluctuation des taux d'intérêt de son papier commercial. Les produits ou les charges liés à l'utilisation de ces instruments sont inclus dans les intérêts débiteurs de l'exercice.

La Société a recours à des contrats à terme d'actions réglés en espèces pour limiter son risque lié aux fluctuations futures du cours de ses actions en ce qui a trait aux attributions d'unités d'actions en vertu du régime incitatif à long terme (le « RILT ».) Les produits et les charges découlant de l'utilisation de ces instruments sont inclus dans les autres charges d'exploitation de l'exercice. Veuillez vous reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2007 de la Société pour une analyse complémentaire du RILT.

La Société définit, désigne et documente en bonne et due forme toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie d'appréciation des risques sur lesquels reposent ses diverses opérations de couverture. La Société détermine, tant lors de la mise en place de la couverture que de façon continue par la suite, y compris lors de la nouvelle désignation, si les dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon très efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Lorsque de tels dérivés cessent d'exister ou d'être des couvertures efficaces, ou lorsque la relation n'est plus désignée comme une relation de couverture, tous les gains ou pertes connexes sont comptabilisés dans le bénéfice net au cours de la même période que les gains ou les pertes correspondants des éléments couverts. Si l'élément couvert cesse d'exister, les gains ou les pertes reportés connexes sont constatés dans le bénéfice net pour la période au cours de laquelle l'élément couvert cesse d'exister. Les variations de la juste valeur des dérivés de la Société représentent des opérations sans effet sur la trésorerie et, en conséquence, elles ne sont pas constatées dans les états consolidés des flux de trésorerie.

La Société n'a pas d'élément intégré appréciable dans des ententes contractuelles qui nécessitent une présentation séparée du contrat hôte auquel il est lié.

#### Dérivés sur taux d'intérêt

En décembre 2005, la Société a conclu des contrats de dérivés sur taux d'intérêt en vue de convertir un capital théorique global de 250 000 \$ se rapportant à la dette sous forme de papier commercial à taux variables émis par la fiducie en une dette à taux fixe. Au cours de l'exercice considéré, le papier commercial émis par la fiducie a été remplacé par du papier commercial émis directement par la Société. Les taux d'intérêt fixes à payer par la Société en vertu des contrats de dérivés varient de 4,03 % à 4,18 %. Les contrats couvrant un montant de 150 000 \$ du capital théorique sont venus à échéance en décembre 2008. Les autres contrats viennent à échéance comme suit : une tranche de 50 000 \$ ayant un taux fixe à payer de 4,11 % en décembre 2009 et une tranche de 50 000 \$ ayant un taux fixe à payer de 4,18 % en

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

décembre 2010, assorties d'une disposition cliquet de un mois. La Société a enregistré un gain net de 332 \$ à titre d'intérêts débiteurs sur le papier commercial lié aux contrats venus à échéance en décembre 2008.

Selon les valeurs de marché des contrats relatifs à des dérivés sur taux d'intérêt au 3 janvier 2009, la Société a constaté un passif de 4 647 \$, dont une tranche de 1 566 \$ est présentée dans les créditeurs et charges à payer et une tranche de 3 081 \$, dans les autres passifs à long terme. Selon les valeurs de marché des contrats relatifs aux dérivés sur taux d'intérêt au 29 décembre 2007, la Société a constaté un actif de 428 \$ dans les autres actifs. Pour les périodes de 13 semaines et de 12 semaines terminées le 3 janvier 2009 et le 29 décembre 2007, la Société a déterminé que les dérivés sur taux d'intérêt constituaient une couverture efficace pour les taux d'intérêt variables sur la dette connexe sous forme de papier commercial. Les valeurs de marché ont été établies en fonction des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces contrats.

Au cours de la période de 13 semaines terminée le 3 janvier 2009, un montant de 186 \$ (néant en 2007) auparavant inscrit dans le cumul des autres éléments du résultat étendu a été constaté dans les résultats. Au cours de la période de 53 semaines terminée le 3 janvier 2009, un montant de 186 \$ (néant en 2007) auparavant classé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu a été reclassé dans les résultats.

#### Dérivés sur contrat à terme d'actions

Selon les valeurs de marché des dérivés sur contrat à terme d'actions au 3 janvier 2009, la Société a constaté un passif net de 2 093 \$, dont une tranche de 1 006 \$ est présentée dans les créditeurs et charges à payer et une tranche de 1 087 \$, dans les autres passifs à long terme. Selon les valeurs de marché des dérivés sur contrat à terme d'actions au 29 décembre 2007, la Société a constaté un actif de 332 \$ dans les autres actifs. Au cours des périodes de 13 semaines et de 12 semaines terminées respectivement le 3 janvier 2009 et le 29 décembre 2007, la Société a évalué que le pourcentage des dérivés sur contrat à terme d'actions, lié aux unités non gagnées en vertu du RILT, constituait une couverture efficace pour le cours des unités non gagnées. Les valeurs de marché ont été établies en fonction des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces contrats.

Au cours de la période de 13 semaines terminée le 3 janvier 2009, un montant de 14 \$ (47 \$ en 2007) auparavant inscrit dans le cumul des autres éléments du résultat étendu a été constaté dans les résultats. Au cours de la période de 53 semaines terminée le 3 janvier 2009, un montant de 18 \$ (160 \$ en 2007) auparavant inscrit dans le cumul des autres éléments du résultat étendu a été constaté dans les résultats.

#### Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers représente le montant estimatif que recevrait ou paierait la Société si elle réglait les actifs et les passifs financiers à la date de présentation de l'information.

La juste valeur des créances à long terme, du passif à long terme et de la dette à long terme se rapproche de leur valeur comptable compte tenu des taux actuels du marché liés à ces instruments.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les dérivés sur taux d'intérêt et les dérivés sur contrat à terme d'actions sont constatés à la juste valeur, laquelle est évaluée en fonction des taux actuels du marché et des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces contrats.

#### Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à des risques financiers pouvant avoir une incidence négative sur sa performance financière. La Société peut utiliser des instruments financiers dérivés afin de gérer certains de ces risques. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Plus de détails sur ses risques sont fournis comme suit :

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des actifs financiers de la Société et que les flux de trésorerie qui y sont associés varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt.

La Société, y compris son réseau d'établissements des franchisés, est assujettie aux fluctuations des taux d'intérêt en raison des emprunts qu'elle contracte aux termes de ses facilités de crédit bancaire, de son programme de papier commercial et des programmes de financement qu'elle offre à ses franchisés. Toute augmentation ou diminution des taux d'intérêt aura des répercussions favorables ou défavorables sur la performance financière de la Société.

La Société utilise des dérivés sur taux d'intérêt pour gérer ce risque, tout en surveillant de façon constante la conjoncture du marché et les répercussions des fluctuations de taux d'intérêt sur ses titres d'emprunt à taux fixe et variable. La Société a conclu divers contrats relatifs à des dérivés sur taux d'intérêt en vue de convertir un capital théorique global de 250 000 \$ se rapportant à du papier commercial à taux variable en une dette à taux fixe. Les taux d'intérêt fixes à payer par la Société en vertu de ces contrats s'échelonnent de 4,03 % à 4,18 %. Les contrats couvrant un montant de 150 000 \$ du capital théorique sont venus à échéance en décembre 2008. Les autres contrats viennent à échéance comme suit : une tranche de 50 000 \$ ayant un taux fixe de 4,11 % en décembre 2009 et une tranche de 50 000 \$ ayant un taux fixe de 4,18 % en décembre 2010, assorties d'une disposition cliquet de un mois.

Par ailleurs, la Société est susceptible de subir des pertes si l'une des contreparties aux contrats relatifs aux dérivés manque à ses obligations. La Société a tenté de réduire le risque lié aux contreparties en choisissant de traiter avec de grandes institutions financières. Au 3 janvier 2009, la Société n'est pas assujettie à ce risque (428 \$ en 2007), puisque les contrats relatifs à des dérivés sur taux d'intérêt sont en situation de passif.

Au 3 janvier 2009, la Société affichait une dette à taux variables non couverte de 904 830 \$. Au cours des périodes de 13 semaines et de 53 semaines terminées le 3 janvier 2009, l'encours moyen de la dette à taux variables non couverte de la Société était de 837 401 \$ et de 484 973 \$, respectivement. Si les taux d'intérêt avaient été plus élevés ou moins élevés de 50 points de base au cours des périodes de 13 semaines et de 53 semaines terminées le 3 janvier 2009, le bénéfice net aurait diminué ou augmenté d'environ 265 \$ et de 1 701 \$, respectivement, en raison de l'exposition de la Société au risque associé aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variables non couverte.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que les contreparties de la Société manquent à leurs obligations financières envers la Société et entraînent une perte de bénéfices.

Les débiteurs proviennent principalement de la vente de médicaments d'ordonnance aux gouvernements et à des régimes tiers d'assurance médicaments. Le risque de recouvrement est donc faible. Il n'y a aucune concentration des soldes liés aux débiteurs en cours. La Société considère son exposition au risque de crédit comme étant négligeable.

#### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que la Société ne puisse pas respecter les obligations financières liées à ses passifs financiers.

La Société établit des budgets et des prévisions sur ses flux de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants grâce à ses activités d'exploitation, à l'accès aux facilités bancaires et aux marchés de des titres de créance et des capitaux qui lui permettent de respecter ses obligations financières, son programme d'investissement en immobilisations et pour financer de nouvelles occasions de placement ou autres exigences imprévues au fur et à mesure qu'elles surviennent. La Société gère son risque d'illiquidité lié aux passifs financiers en contrôlant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation de manière à respecter ses obligations financières à court terme et en planifiant le remboursement de ses obligations financières à long terme au moyen des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation ou en émettant de nouveaux titres de créance.

Les échéances contractuelles des passifs à court et à long terme de la Société au 3 janvier 2009 se détaillent comme suit :

En milliers de dollars	Paiements exigibles au cours des 90 prochains jours	Paiements exigibles entre 90 jours et moins de un an	Paiements exigibles entre un an et moins de deux ans	Paiements exigibles après deux ans	Total
Dette bancaire	240 844 \$	– \$	– \$	– \$	240 844 \$
Papier commercial	341 000	–	–	–	341 000
Dette à court terme	–	200 000	–	–	200 000
Créditeurs	964 059	18 876	–	–	982 935
Billets à moyen terme	–	–	–	450 000	450 000
Facilité à terme renouvelable	–	–	–	200 000	200 000
Autres passifs à long terme	48 806	–	12 573	11 157	72 536
<b>Total</b>	<b>1 594 709 \$</b>	<b>218 876 \$</b>	<b>12 573 \$</b>	<b>661 157 \$</b>	<b>2 487 315 \$</b>

Il n'y a aucun écart entre la valeur comptable de la dette bancaire et le montant que la Société est tenue de payer. Le montant des créditeurs et des autres passifs à long terme exclut certains passifs qui ne sont pas considérés comme des passifs financiers.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 10. GESTION DU CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société quant à la gestion du capital consistent à assurer une croissance rentable de ses activités tout en maintenant une souplesse financière appropriée au financement de nouvelles occasions d'investissement intéressantes et autres exigences ou occasions imprévues qui pourraient survenir. Une croissance rentable se définit comme la croissance du bénéfice en rapport avec le capital additionnel investi dans l'entreprise de manière à ce que la Société puisse tirer un taux de rendement intéressant sur ce capital. Afin de favoriser une croissance rentable, les principaux investissements de la Société comprennent des ajouts à la superficie de vente de son réseau d'établissements au moyen de la construction d'établissements nouveaux, relocalisés et agrandis, incluant les améliorations locatives et les agencements connexes, l'acquisition de sites destinés à la construction de futurs établissements, de même que l'acquisition de pharmacies indépendantes ou de leurs fichiers d'ordonnances. De plus, la Société effectue des dépenses en immobilisations dans les technologies de l'information et dans ses capacités de distribution afin de soutenir un réseau d'établissements en expansion. La Société procure également à ses franchisés des liquidités au moyen de prêts et de garanties. Elle compte en grande partie sur ses flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour financer son programme d'investissement en immobilisations et effectuer ses distributions de dividendes à ses actionnaires. Ces flux de trésorerie sont complétés, au besoin, au moyen de l'emprunt de titres de créance additionnels. Au cours de la période, ces objectifs n'ont fait l'objet d'aucune modification.

La Société estime que la dette bancaire, le papier commercial, la dette à court terme, la dette à long terme (incluant la tranche à court terme de celle-ci) et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie, composent le total de sa structure du capital. La Société tient également compte de ses obligations en vertu de contrats de location-exploitation lorsqu'elle évalue le total de sa structure du capital. La Société gère sa structure du capital de façon à conserver les cotes de crédit de grande qualité que lui attribuent deux agences d'évaluation du crédit. En outre, afin de maintenir la structure du capital qu'elle recherche, la Société peut ajuster le niveau de dividendes versés aux actionnaires, émettre des actions supplémentaires, racheter des actions aux fins d'annulation ou procéder à l'émission ou au remboursement sur la dette. La Société est soumise à certaines clauses restrictives et elle se conforme à ces clauses.

La Société surveille sa structure du capital essentiellement en évaluant le ratio de sa dette nette par rapport aux capitaux propres et le ratio de sa dette nette par rapport au total de sa structure du capital, et s'assure de sa capacité à s'acquitter du service de sa dette et à respecter d'autres obligations définies en faisant un suivi de ses ratios de couverture des intérêts et autres charges fixes.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines informations ayant trait à la structure du capital et à la situation financière de la Société à la fin des périodes indiquées.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 10. GESTION DU CAPITAL (suite)

	3 janvier 2009	29 décembre 2007
Trésorerie	(36 567) \$	(27 588) \$
Dette bancaire	240 844	225 152
Papier commercial	339 957	543 847
Dette à court terme	197 845	–
Tranche à court terme de la dette à long terme	–	298 990
Dette à long terme	647 250	–
Dette nette	1 389 329	1 040 401
Capitaux propres	3 459 413	3 075 710
Total de la structure du capital	4 848 742 \$	4 116 111 \$
Dette nette : capitaux propres	0,40:1	0,34:1
Dette nette : total de la structure du capital	0,29:1	0,25:1
BAIIA : intérêts débiteurs ayant un effet sur la trésorerie <sup>1,2</sup>	17,45:1	18,37:1

1. Aux fins du calcul des ratios, le BAIIA se compose du BAIIA de chacune des périodes de 53 semaines et de 52 semaines terminées à ces dates. Le BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement) est une mesure financière non définie par les PCGR. Les mesures financières non définies par les PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

2. Les intérêts débiteurs ayant un effet sur la trésorerie sont également une mesure non définie par les PCGR et ils se composent des intérêts débiteurs pour chacune des périodes de 53 semaines et de 52 semaines terminées à ces dates et excluent l'amortissement des frais de financement reportés.

Au cours de la période, la Société a maintenu sa structure du capital et sa situation financière souhaitées, comme le démontrent les ratios ci-dessus.

Un sommaire des cotes de solvabilité de la Société au 3 janvier 2009 est présenté dans le tableau suivant :

	Standard & Poor's	Dominion Bond Rating Service
Cote de solvabilité d'entreprises	BBB+	–
Créances non garanties de premier rang	BBB+	A (bas)
Papier commercial	–	R-1 (bas)

Aucune modification n'a été apportée aux cotes de solvabilité de la Société au cours des périodes de 13 semaines et de 53 semaines terminées le 3 janvier 2009.

# **CORPORATION SHOPPERS DRUG MART**

## **Notes complémentaires**

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### **11. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN**

Le 20 janvier 2009, la Société a émis 250 000 \$ en billets à moyen terme de trois ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2012 et portent intérêt à un taux fixe de 4,80 % (les « billets de série 3 »). Elle a également émis 250 000 \$ en billets à moyen terme de cinq ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2014 et portent intérêt à un taux fixe de 5,19 % (les « billets de série 4 »). Les billets de série 3 et de série 4 ont été émis en vertu du prospectus modifié par le supplément de fixation de prix daté du 14 janvier 2009.

Le produit net de l'émission des billets de série 3 et de série 4 a été affecté au refinancement de la dette existante et au remboursement de tous les montants non réglés en vertu de la facilité de crédit bancaire non garantie de premier rang de 364 jours. Cette facilité a pris fin le 20 janvier 2009.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### Annexe aux états financiers consolidés portant sur la couverture par le bénéfice

Période de 53 semaines terminée le 3 janvier 2009

---

Couverture par le bénéfice des obligations liées à la dette à long terme	31,54 fois
--	------------

---

Le ratio de couverture de la dette à long terme (y compris toute tranche à court terme) par le bénéfice correspond au bénéfice (avant intérêts et impôts sur les bénéfices) divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme (y compris toute tranche à court terme). Les intérêts débiteurs excluent tous les montants liés à l'amortissement qui étaient inclus dans les intérêts débiteurs, tels qu'ils sont présentés dans l'état consolidé des résultats de la Société pour la période.